

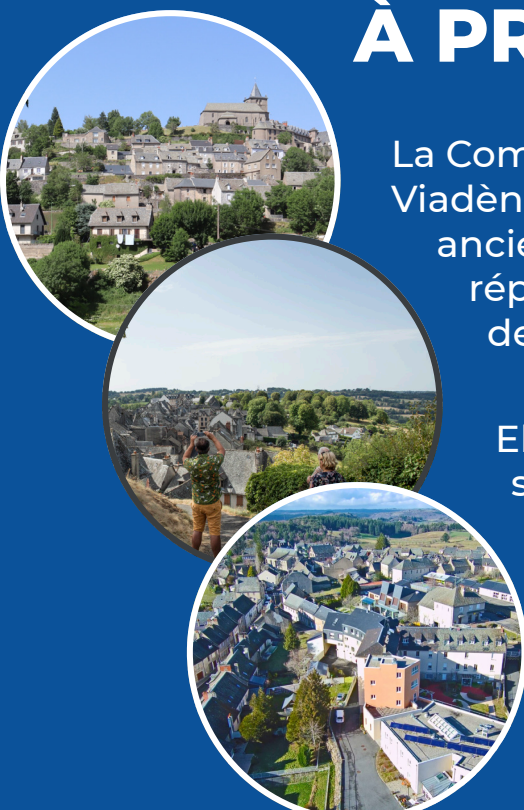
RECRUTE UN(E)

CHEF DE PROJET

CATÉGORIE A - FILIÈRE ADMINISTRATIVE
CADRE D'EMPLOI DES ATTACHÉS



À PROPOS DE NOUS :



La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène, née au 1^{er} janvier 2017 du regroupement de 4 anciens EPCI, forme un ensemble de 10 143 habitants, répartis sur 21 communes et 5 bourgs centres, pôles de proximité et de services.

Elle s'ancre, au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac, sur un territoire de moyenne montagne, riche de ressources naturelles et économiques et d'une identité forte reconnue.

Les élus souhaitent construire et animer un ambitieux projet de développement cohérent et innovant et organiser une répartition équilibrée et efficace des services au public.

CONTEXTE

Les communes de Laguiole, Mur-de-Barrez et Saint-Amans-des-Côts bénéficient de la labellisation « Petites Villes de Demain ».

À ce titre, elles bénéficient d'un soutien partagé en ingénierie permettant d'assurer la conduite de projets municipaux et le déploiement du dispositif « PVD » (dont mise en place d'une ORT).



LES MISSIONS QUI SERONT LES VÔTRES

Assurer le déploiement des projets conçus par les expertises des communes lauréates en conformité avec le déploiement du dispositif PVD et en lien avec les engagements stratégiques du territoire à l'échelle communautaire

De manière concrète :

- Engager les études préalables aux projets (diagnostics, principes d'innovation et de durabilité, orientations d'aménagement) : rédaction cahiers des charges, consultations, conduite des études
- Expertiser les procédures réglementaires et juridiques à mener (concertation, évaluation environnementale, DUP, déclaration de projet...)
- Évaluer les faisabilités techniques et financières des projets, ses composantes, les différentes phases de réalisation, les modes opératoires, les points de vigilance et les risques induits
- Assurer le montage opérationnel des projets retenus et conduire leur réalisation
- Analyser comparativement et proposer des modes de réalisation adaptés à chaque phase opérationnelle : réalisation en régie, convention, mandat, concession d'aménagement...
- Réaliser les programmes d'aménagement en coordination avec les différents intervenants publics et privés, organiser l'ingénierie nécessaire et les conventions de partenariats,
- Faire évoluer le projet en fonction des bilans d'étapes et des adaptations demandées,
- Assurer la gestion administrative et financière des opérations : montage dossiers de financement, tableaux de suivi, préparation budgétaire et gestion comptable
- Mettre en œuvre les concertations publiques et contribuer à la communication du projet
- Réaliser les bilans et les évaluations des opérations réalisées par rapport aux objectifs initiaux.
- Faire vivre le dispositif « Petites Villes de Demain » conformément aux contours nationaux projetés et en cohérence avec les dimensions territoriales locales
- Participer aux rencontres et échanges avec les chargés de projets PVD et chargés de développement
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques et à l'essor de la mutualisation.



CE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS :

Connaissances théoriques : « savoirs »

- Compétences juridiques et réglementaires avérées (Code Général des Collectivités Territoriales, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des Marchés Publics) ;
- Compréhension des enjeux et pratiques des financements publics ;
- Bonne maîtrise de l'environnement territorial et des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, d'urbanisme, de développement local ;
- Aptitude pour le travail en équipe et le mode projet ;
- Compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet d'expertise ;
- Compétences managériales et techniques d'animation et de communication.

Savoir-faire

- Anticiper les risques, comprendre les attentes et priorités des différentes parties prenantes, communiquer de manière adéquate à différents niveaux ;
- Savoir adapter sa posture en fonction des enjeux et des interlocuteurs ;
- Appréhender un territoire, trois collectivités, dans leur singularité et leur complémentarité ;
- Développer un esprit d'initiative et d'innovation ;
- Articuler autonomie, organisation et rendu-compte.

Savoir-être

- Stratégique et pragmatique ;
- Ouvert d'esprit et fiable ;
- Soucieux de monter en compétences tout en sécurisant les actions ;
- Engagé, convaincu et animé du sens du service public.

Apte à construire et faire vivre des relations professionnelles de confiance et porter un engagement professionnel régulier et respectueux des cadres. Porteur d'une sensibilité pour les enjeux de développement rural et les réflexions contemporaines des évolutions environnementales, sociales et économiques.

CES COMPÉTENCES QUE VOUS DEVREZ POSSÉDER :

- Conduite de projets
- Animation – co-développement
- Management transversal
- Communication
- Gestion budgétaire et financière
- Organisation collective du travail
- Assistance, conseil et expertise

Être titulaire d'un diplôme niveau III ou IV et / ou expérience en conduite de projets.

Dimension
« transversale »

CES CONDITIONS D'EXERCICE QUE VOUS DEVEZ CONNAÎTRE :

- Poste à temps complet (35h annualisées)
- Régime indemnitaire (RIFSEEP), participation mutuelle et prévoyance, CNAS
- Matériels nécessaires aux missions du service ; Utilisation flotte communautaire selon règlement en vigueur ; Prise en charge de frais de déplacement KM A/R Résidence administrative / lieu de mission
- **Lieu** : Communes de Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans des-Côts / Horaires variables en fonction des sujétions
- **Contraintes** : Déplacements sur un vaste territoire Pluri – dépendance / rattachement Mise à jour régulière des connaissances impérative en lien avec l'engagement de la responsabilité juridique et financière des collectivités Thématiques multisectorielles
- **Vigilance** : Gestion de l'autonomie et du rendre compte (triple hiérarchie) Positionnement dans les relations Positionnement par rapport aux décisions et/ou aux avancées des projets Transversalité / communication

Candidature (lettre + CV)
par courrier uniquement
avant le 30 janvier 2022.

à :

Stéphanie BATUT
Communauté de
Communes Aubrac
Carladez et Viadène
1, place des Tilleuls
Sainte-Geneviève-sur-Argence
12420 ARGENCES-EN-AUBRAC

Contrat CDD 3 ans
renouvelable 1 fois

Résidence administrative :
en fonction de lieu de
résidence du titulaire
du poste

POUR FINIR DE VOUS CONVAINCRE :

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène vous accueille en Aveyron au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac.

Patrimoine naturel et paysages préservés, espaces infinis et couleurs lumineuses seront désormais votre quotidien.

Aligot, bœuf fermier Aubrac et gentiane vous ramèneront au goût de l'essentiel. C'est dans un exceptionnel bâti de tradition que vous installerez votre nouvelle vie.

Vous découvrirez comment notre territoire s'est organisé pour offrir à chacun, avec malice et innovation, des services essentiels de proximité, des animations festives partagées, des prestations culturelles étonnantes. Dans nos écoles,

nos associations sportives, nos clubs de loisirs, nos commerces, nos maisons de services... c'est une véritable vie de village avec sa sérénité et ses solidarités que vous allez savourer. L'excellence ici se loge en effet dans le lien social ! Vous serez personnellement accueilli et accompagné pour réussir votre installation. C'est un territoire aux valeurs humaines sûres qui vous attend pour donner à votre projet de vie toutes les clefs de son succès !

